



Le Club des Entreprises de l'International  
WORLD TRADE CENTER MARSEILLE PROVENCE

Dépassons nos limites >>>

# 32<sup>ème</sup> CHALLENGE de l'INTERNATIONAL

## REGLEMENT 2018

### ARTICLE I - PRESENTATION

---

Pour la 32<sup>ème</sup> année, l'APEX organise le « CHALLENGE de l'INTERNATIONAL », à destination des **étudiants inscrits dans les filières d'enseignement supérieur de la Région Sud.**

Peuvent concourir, de manière individuelle, tous les étudiants de **niveau bac+2 à bac+5**, ayant effectué une mission liée au commerce international, **dans le cadre d'un stage, d'une mission en alternance ou d'une étude de cas d'entreprise, dans toute entreprise régionale, nationale ou étrangère.** Au moment de leur stage ou alternance, les étudiants doivent être inscrits dans une filière **régionale** d'enseignement supérieur.

2 catégories de prix seront décernées, selon le niveau des participants :

- Un Prix – niveau Bac +2/3 (**BTS/ Licences**)
- Un Prix – niveau Bac +4/5 (**M1/M2**)
- Un Prix VIE (**jeunes diplômés ayant effectué une mission à l'étranger au bénéfice d'une entreprise de la Région**)

#### Objectifs de cette manifestation soutenue par de nombreux partenaires :

- **Récompenser** les meilleurs rapports de stage et d'alternance produits par des étudiants motivés et impliqués ainsi que les meilleures expériences de missions V.I.E
- **Encourager** l'insertion professionnelle des étudiants qui ont fait le choix de l'International
- **Valoriser** les filières de formation de la région PACA, spécialisées en Commerce International
- **Mettre en avant** les projets de qualité portés par les entreprises régionales qui ont accueilli un stagiaire ou un alternant



## ARTICLE II – SELECTION DES CANDIDATS

---

### Dans les catégories BTS / Licence et Master 1 / Master 2

#### 1) Présélection par les professeurs et remise des dossiers

Chaque établissement de formation proposant un cursus relatif au Commerce International a la possibilité de présenter un ou plusieurs candidats. **A charge des professeurs de présenter uniquement leurs élèves les plus prometteurs.**

Les responsables de formation remettront à l'APEX les dossiers qu'ils auront sélectionnés **au plus tard le vendredi 28 septembre 2018.**

**Ces dossiers seront envoyés en 4 exemplaires papier + 1 exemplaire au format PDF,** aux adresses suivantes :

Par courrier: APEX, World Trade Center, 2 rue Henri Barbusse, 13001 Marseille

Par mail : [a.barthelemy@club-apex.com](mailto:a.barthelemy@club-apex.com) / [a.guivarch@club-apex.com](mailto:a.guivarch@club-apex.com)

#### 2) Présélection des meilleurs dossiers écrits

Les critères d'appréciation et de sélection des travaux sont les suivants :

- **Le plan d'actions**, faisant apparaître les objectifs et le descriptif de chacune des missions menées (note sur 20)
- **La valeur ajoutée de l'étudiant** et sa contribution à l'entreprise (note sur 20)
- **La méthodologie et la présentation écrite** (note sur 20)

Un premier Jury notera chaque dossier selon les trois critères susmentionnés, et une moyenne des trois sera effectuée, permettant ainsi un classement. **16 dossiers au maximum seront retenus**, soit :

- 8 dossiers niveau BTS/licence au maximum
- 8 dossiers niveau M1/M2 au maximum

Les candidats présélectionnés seront contactés afin de participer à la soutenance orale.

#### Composition du Jury de présélection :

Le jury est conduit par la Déléguée Générale de l'APEX

- Représentants du COMITE PROVENCE CORSE DES CCEF (Conseillers du Commerce Extérieur de la France)
- Représentants de BPI FRANCE
- Représentants de CCI INTERNATIONAL PACA
- Représentants de Business France



Le Club des Entreprises de l'International  
WORLD TRADE CENTER MARSEILLE PROVENCE

Dépassons nos limites >>>

### 3) Sélection finale - soutenances orales (mercredi 7 et mercredi 14 novembre 2018)

Le Jury final sera composé d'un membre de chaque structure du Jury de présélection, de professionnels de l'International désignés par le Conseil d'Administration de l'APEX et d'un représentant de la Région.

Chaque candidat présélectionné devra soutenir son rapport de stage ou d'alternance durant **20 minutes maximum, soit 10 minutes de présentation et 10 minutes de questions-réponses** (présentations PowerPoint autorisées).

A l'issue de l'ensemble des soutenances orales, le Jury final statuera sur les différents candidats et récompensera au maximum 5 étudiants, les meilleurs de chacune des deux catégories.

**5 prix BTS/licence et 5 prix M1/M2 seront ainsi attribués.**

#### Dans la Catégorie VIE

**Nombre de candidats récompensés :** 4 maximum

#### **Sous-catégories :**

- VIE temps partagé
- VIE temps plein start'up/PME
- VIE temps plein ETI/grand groupe
- Possibilité d'un Prix Spécial du Jury pour un dossier « exceptionnel » qui ne remplit pas les critères

#### **Candidats potentiels :**

Concours ouvert aux candidats ayant terminé leur mission VIE en 2018 ou ayant effectué au moins 12 mois de mission au 31 décembre 2018.

**Jury Grand Prix V.I.E Paca - 9/10 partenaires associés :** Business France / APEX / IMED / Club VIE / Région Paca / CCEF / Ville de Marseille / CCI International / Direccte

#### **Gestion des candidatures :**

1. Réception des dossiers
2. Répartition des dossiers entre les différents membres du Jury
3. Notation des dossiers par les membres du Jury, selon grille Business France
4. Centralisation par l'APEX des grilles de notation complétées, édition du classement
5. Réunion du Jury pour statuer définitivement sur les gagnants par catégorie



## ARTICLE III – CONDITIONS DE RECEVABILITE DES DOSSIERS

---

### 1) Présentation des dossiers

- Chaque dossier transmis **ne devra pas excéder 20 pages**, rédigées spécialement à cette intention.
- Chaque candidat pourra joindre à son dossier tout document qu'il jugera utile pour la bonne appréciation du Jury.
- Lors de la transmission de son dossier, chaque candidat devra **obligatoirement** :
  - joindre son attestation de stage ou d'alternance,
  - **indiquer adresse postale, email et numéro de téléphone afin d'être joint par le secrétariat du Jury**
  - mentionner le nom et les coordonnées du responsable de l'entreprise qui lui a confié la mission afin qu'il soit invité par l'APEX à la cérémonie de remise des prix.

### 2) Confidentialité

Le contenu du rapport ne sera accessible qu'aux seuls membres du jury et de l'APEX (équipe permanente).

## ARTICLE IV – REMISE DES PRIX

---

La proclamation des résultats se fera le **mercredi 28 novembre 2018** lors d'une soirée de remise des prix, en présence de tous les partenaires du Challenge de l'International.

Le montant ou la valeur des prix est la même pour les 2 catégories de candidats (BTS/licence et M1/M2).

### Pour chaque catégorie BTS / Licence et Master 1 / Master 2

**1er Prix : 1500 € remis par la REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR** (soit 3000€ pour les 2 catégories)

**2° Prix : 1000 € remis conjointement par l'APEX et le COMITE PROVENCE-CORSE DES CCEF :** (soit 2000€)

**3° Prix : 700 € remis par la SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT** (soit 1400€)

**Prix Coup de Cœur : un billet d'avion moyen-courrier remis par AIR FRANCE** (soit 2 billets d'avion) et **250€ remis par BPI** (soit 500€)

**Pour tous les lauréats : un coffret de parfums CORANIA.**

### Pour la catégorie VIE

**1er Prix : 1500 € remis par la CMA CGM**

**Prix Coup de cœur du Jury : 1500€ remis par EDF**

**2° Prix : 1000 € remis par le COMITE PROVENCE-CORSE DES CCEF :**

**3° Prix : 1 billet d'avion Moyen-courrier offert par Air France**

*Certains prix, sous réserve de validation, sont susceptibles d'évoluer.*